

New Members Program Conditions Générales du NMP
--

Ces conditions générales (les « **Conditions Générales du NMP** ») régissent la relation entre Aion et vous (le « **Client** »), en ce qui concerne le « **New Members Program** » (le « **NMP** »)

Le Programme NMP est proposé dans le cadre des conditions générales de la Banque telles qu'approuvées par le client (les "**Conditions Générales**"). Sauf disposition contraire dans les présentes conditions générales du NMP, tout terme commençant par une lettre majuscule a la même signification que celle prévue dans les conditions générales. En cas de divergence entre les Conditions Générales du NMP et les Conditions générales d'Aion Bank, les Conditions Générales du NMP prévaudront.

1. Qui est Aion Bank?

Aion Bank est un établissement de crédit constitué sous la forme d'une société anonyme selon les lois Belges, ayant son siège social Avenue de la Toison d'Or - Guldenvlieslaan 26/28, 1050 Brussels, Belgique, et enregistré auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0403.199.306. Elle est ci-après dénommée la "**Banque**" ou "**Aion**".

2. Qu'est-ce que le programme NMP (New Members Program)?

Le programme NMP permet aux clients qui concluent un contrat de Membre Personnel Premium avec la Banque de bénéficier de frais d'abonnement réduits pour une période de 12 mois à compter de la date d'acceptation en tant que Membre Personnel Premium.

3. Quel est l'avantage?

Les frais d'abonnement sont normalement de 19 EUR/mois et sont réduits à 14 EUR/mois et ce pour une période de 12 mois à dater du jour où le Client est accepté comme Membre Personnel Premium Aion Bank.

4. Qui peut prétendre à ce bonus?

Pour pouvoir bénéficier du Bonus suite à une Recommandation, le Client doit:

- a) être une personne physique (consommateur),
- b) être âgé d'au moins 18 ans;
- c) être accepté comme nouveau Membre Personnel Premium d'Aion;
- d) avoir accepté les présentes conditions générales du NMP;
- e) être un nouveau client, ce qui signifie qu'il/elle n'a jamais signé de contrat d'adhésion ou de produit avec Aion auparavant
- f) avoir saisi dans l'application Aion, au cours de la procédure d'inscription, un code **promotionnel: 14ONEYEAR**

5. A quels services ai-je accès en tant que Membre Premium?

L'étendue des services couverts par l'adhésion Premium pour les clients Personnels est décrite sur le site web d'Aion (www.aion.be).

6. Quelle est la durée du Programme pour les Nouveaux Membres ?

6.1. Le programme NMP est disponible pour les clients éligibles du 01.09.2021 au 30.09.2021, sauf s'il se termine plus tôt conformément au point 6.3.

6.2. Le programme NMP peut être prolongé sur préavis de la Banque.

6.3 La Banque peut mettre fin ou retirer le programme NMP à tout moment sans aucune formalité. Une résiliation du programme NMP n'aura pas d'impact sur les droits et obligations déjà acquis par les Clients.

7. Y a-t-il autre chose que je devrais savoir ?

7.1. La Banque peut modifier unilatéralement les présentes Conditions Générales du NMP sous les mêmes conditions que celles prévues dans les Conditions.

7.2. Vos données seront traitées conformément à notre Politique de Confidentialité, qui peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.aion.be/fr/politique-de-confidentialite.html>